

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 25 juin 2007

CP 07/06-42

## **AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES** COMMUNES D'AUVILLAR, BARRY D'ISLEMADE, MOISSAC, MONTECH, ORGUEIL, VERFEIL SUR SEYE ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTAUBAN-TROIS RIVIERES

—

Dans le cadre de ses politiques en faveur des communes, le Conseil Général conduit depuis 1972 une politique en faveur de l'aménagement de villages.

### **I - NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES**

Les communes rurales peuvent bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie, tels que l'aménagement de places, de jardins publics et de parcours de promenade, la construction de collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales, l'installation de ponts-bascules, la réfection des cours d'école.

### **II - FINANCEMENT DEPARTEMENTAL**

La dépense subventionnable est plafonnée à **19 000 €HT**.

Les taux de subvention varient de 12 à 36 % selon le potentiel fiscal de la commune, et sont majorés de 50 % si la population de la commune est inférieure à 300 habitants, et de 30 % si la population est supérieure ou égale à 300 habitants et inférieure à 500 habitants.

### **III - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES**

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant et de me faire connaître votre décision.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS  
PRESENTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE**

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
<b>1) AUVILLAR</b> Création d'un réseau plu- vial rue d'embarlarègue	1 014	19 000 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<b>2) BARRY D'ISLEMADE</b> Aménagement des abords de l'école	562	49 205 € dont 18 870 € éligibles	18 870 €	24 %	<u>4 528 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 14.03.07.					
<b>3) MONTECH</b> Création d'un parking réservé aux usagers et parents d'élèves du 2ème groupe scolaire	3 122	74 466 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10.01.07.					
<b>4) MONTECH</b> Aménagement de la promenade du boulevard Pasteur	3 122	50 611 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 08.03.07.					
<b>5) ORGUEIL</b> Réfection et réaménage- ment de la cour de l'éco- le élémentaire et de la place publique attenante	827	16 297 €	16 297 €	24 %	<u>3 911 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 21.05.07.					
<b>6) VERFEIL SUR SEYE</b> Travaux sur le réseau pluvial	361	13 463 €	13 463 €	31.20 %	<u>4 200 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 15.05.07.					

**DEMANDES DE SUBVENTIONS PRESENTEES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE  
TERROIR OU DE PAYS**

COMMUNE PROJET	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVEN- TION DEPAR- TEMENTALE
<b>7) LAMOTHE CAPDEVILLE</b>				

COMMUNE PROJET	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVEN- TION DEPAR- TEMENTALE
(Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération de Montauban - Trois Rivières) Embellissement de la place de l'école de Lamothe Capdeville	66 500 €	66 500 €	20 %	<u>13 300 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 - phase 2 du Contrat d'agglomération de Montauban - Trois Rivières validé à la C.P. du 11.12.06.				
<b>8) MOISSAC</b> Aménagement du boulevard Camille Delthil	487 836 €	487 836 €	20 %	<u>97 567 €*</u>
<u>Observation</u> : * Cette subvention sera versée en annuités. Préfinancement accordé le 06.06.01. Dossier présenté dans le cadre du contrat de terroir 99/3 du SIVOM du Pays de Moissac.				

**TOTAL : 32 779 €**

Je vous précise que ces subventions en capital seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041434, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2007 .....	<b>500 000 €</b>
Engagé aux précédentes commissions permanentes.....	<b>108 514 €</b>
Engagé à la commission permanente de ce jour .....	<b>32 779 €</b>
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jours .....	<b>141 293 €</b>
Disponible .....	<b>358 707 €</b>

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 25 juin 2007**

CP 07/06-42

**AIDE DU DEPARTEMENT  
POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES**  
COMMUNES D'AUVILLAR, BARRY D'ISLEMADE, MOISSAC, MONTECH,  
ORGUEIL, VERFEIL SUR SEYE ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
MONTAUBAN-TROIS RIVIERES

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation  
d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 32 779 €:

*\* Demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique*

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
1) AUVILLAR Création d'un réseau plu- vial rue d'embarlarègue	1 014	19 000 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
2) BARRY D'ISLEMADE Aménagement des abords de l'école	562	49 205 € dont 18 870 € éligibles	18 870 €	24 %	<u>4 528 €</u>

Observation : Préfinancement accordé le 14.03.07.

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
<b>3) MONTECH</b> Création d'un parking réservé aux usagers et parents d'élèves du 2ème groupe scolaire <i>Observation</i> : Préfinancement accordé le 10.01.07.	3 122	74 466 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<b>4) MONTECH</b> Aménagement de la promenade du boulevard Pasteur <i>Observation</i> : Préfinancement accordé le 08.03.07.	3 122	50 611 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<b>5) ORGUEIL</b> Réfection et réaménage- ment de la cour de l'éco- le élémentaire et de la place publique attenante <i>Observation</i> : Préfinancement accordé le 21.05.07.	827	16 297 €	16 297 €	24 %	<u>3 911 €</u>
<b>6) VERFEIL SUR SEYE</b> Travaux sur le réseau pluvial <i>Observation</i> : Préfinancement accordé le 15.05.07.	361	13 463 €	13 463 €	31.20 %	<u>4 200 €</u>

\* Demandes de subventions présentées dans le cadre d'un contrat de terroir ou de pays

COMMUNE PROJET	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
<b>7) LAMOTHE CAPDEVILLE</b> (Maître d'ouvrage : Communau- té d'agglomération de Montau- ban - Trois Rivières) Embellissement de la place de l'école de Lamothe Capdeville <i>Observation</i> : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 - phase 2 du Contrat d'agglomération de Montauban - Trois Rivières validé à la C.P. du 11.12.06.	66 500 €	66 500 €	20 %	<u>13 300 €</u>
<b>8) MOISSAC</b> Aménagement du boulevard Camille Delthil <i>Observation</i> : * Cette subvention sera versée en annuités. Préfinancement accordé le 06.06.01. Dossier présenté dans le cadre du contrat de terroir 99/3 du SIVOM du Pays de Moissac.	487 836 €	487 836 €	20 %	<u>97 567 €*</u>

**TOTAL : 32 779 €**

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041434, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,